

Réunion du 14 septembre 2020

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Étaient présents : M. Frédéric BIERRY, président.
M. Rémi BERTRAND, M. Etienne BURGER, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Bernard FISCHER, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Marie-Paule LEHMANN, M. Jean-Philippe MAURER, M. Philippe MEYER, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Etienne WOLF, vice-présidents.
Mme Alfonsa ALFANO, Mme Françoise BEY, Mme Françoise BUFFET, M. Mathieu CAHN, Mme Cécile DELATTRE, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, M. Jean-Louis HOERLE, Mme Nadine HOLDERITH, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, Mme Yves LE TALLEC, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Nicolas MATT, M. Serge OEHLER, Mme Françoise PFERSDORFF, M. Denis SCHULTZ, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, Mme Christiane WOLFHUGEL, M. Sébastien ZAEGEL. membres.
- Procuration(s) : M. Marcel BAUER ayant donné pouvoir à Mme Catherine GREIGERT
- Excusé(s) : Mme JUNG Martine
- Absent(s) : M. CARBIENER Thierry, M. DEBES Vincent, M. ELKOUBY Eric, M. SENE Marc
- Ne prennent pas par au vote : M. Paul HEINTZ
- Rapporteur : M. Denis HOMMEL

**CP/2020/227
M2_2020_09_15_227**

**70510 - Modernisation du réseau routier
RD264-RD170 Aménagement d'un carrefour giratoire à
RETSCHWILLER - Projet de convention de cofinancement**

La Commission permanente du Conseil départemental, statuant par délégation et sur proposition de son Président :

- approuve le partenariat entre le Département du Bas-Rhin et les Communes de SOULTZ-SOUS-FORETS, HOFFEN, RETSCHWILLER et la Communauté de Communes de l'OUTRE-FORET pour le cofinancement de l'aménagement du carrefour giratoire entre les RD264 et RD170 pour la partie relevant de la voirie communale ;
- approuve les termes du projet de convention à conclure avec les Communes de SOULTZ-SOUS-FORETS, HOFFEN, RETSCHWILLER et la Communauté de Communes de l'OUTRE-FORET pour le cofinancement de l'aménagement du carrefour giratoire entre les RD264 et RD170 à hauteur de 27 500 € HT ;
- autorise son Président à signer cette convention.

Adopté à l'unanimité

Nombre de votes exprimés : 41

Vote(s) pour :	Mme Alfonsa ALFANO, M. Marcel BAUER, M. Rémi BERTRAND, Mme Françoise BEY, M. Frédéric BIERRY, Mme Françoise BUFFET, M. Etienne BURGER, M. Mathieu CAHN, Mme Cécile DELATTRE, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Bernard FISCHER, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Jean-Louis HOERLE, Mme Nadine HOLDERITH, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, Mme Yves LE TALLEC, Mme Marie-Paule LEHMANN, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Nicolas MATT, M. Jean-Philippe MAURER, M. Philippe MEYER, Mme Christine MORITZ, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Serge OEHLER, Mme Françoise PFERSDORFF, M. Denis SCHULTZ, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, M. Etienne WOLF, Mme Christiane WOLFHUGEL, M. Sébastien ZAEGEL	40
Vote(s) contre :	/	0
Abstention(s) :	/	0

Pour extrait conforme
Pour le Président
Le Directeur des Assemblées et des Affaires Juridiques

Jean MUCKENSTURM

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20200914-
lmc1139641-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 23/09/20